

Maintenance de véhicules automobiles, option voitures particulières

Ce bac pro forme des technicien-ne-s automobiles qui assurent l'entretien et la réparation des voitures. L'élève apprend à accueillir et conseiller le client. Il-elle sait établir un pré-diagnostic en analysant les informations données par le client. Il-elle se familiarise avec les outils informatiques pour établir le diagnostic final. Le-a futur-e technicien-ne acquiert les connaissances nécessaires en mécanique, hydraulique, électricité et pneumatique. Le but : effectuer la maintenance et la réparation des voitures en conformité avec le cahier des charges du constructeur.

Débouchés

Le-a diplômé-e peut travailler dans le réseau après-vente d'un constructeur. Il-elle peut aussi travailler dans un centre auto ou dans un centre de réparation rapide. Autres pistes : les ateliers de maintenance d'entreprise de transport. Les garages indépendants embauchent aussi ces technicien-nés.

Métiers accessibles :

- Contrôleur-euse technique automobile
- Electronicien-ne automobile
- Responsable du service après-vente
- Technicien-ne automobile, mécanicien-ne automobile, garagiste...

Accès à la formation

Admission de droit : après la classe de 3^e

Admission conditionnelle : après un CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicules particuliers.

Qualités requises :

- esprit logique
- méthode, ordre, soin
- patience
- habileté manuelle
- bon contact avec la clientèle
- autonomie

Statistiques

En 2015 en N-C : Formation très demandée (+ de 1,2 demandes pour 1 place) à Nouméa, moyennement demandée (autour de 1 demande pour 1 place) à Bourail

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires Hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Motorisation** : transformation de l'énergie, alimentation en carburant et en air, allumage, antipollution.
- **Transmission** (embrayages, boîte de vitesses, réducteurs, ponts, arbres de transmission, couples, régime, puissance).
- **Liaison au sol** (trains roulants, suspension, pneumatiques, direction, freinage, châssis).
- Production et utilisation de **l'énergie électrique**.
- Production et utilisation des **énergies auxiliaires**.
- Confort, aide à la conduite, **sécurité**.

- **Activités de service** : communication et commercialisation, organisation de la maintenance, qualité, prévention des risques professionnels.

- Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) Automobile et technologies du développement durable
- FCIL Contrôleur technique automobile

Stages (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Où se former en NC ?

- **En lycée public :**
 - SEP du lycée Jules Garnier, NOUMEA
- **En lycée privé :**
 - LP Pierre Guéneau, BOURAIL

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique et technique :
 - analyse d'un système technique, coeff. 2
 - mathématiques, coeff. 1,5
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5
 - Epreuve de technologie :
 - étude de cas - expertise technique, coeff. 3
 - Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :
 - évaluation de la formation en milieu professionnel, coeff. 2
 - intervention sur véhicules, coeff. 3
 - intervention sur un système de haute technicité, coeff. 3.
 - économie et gestion, coeff. 1
 - prévention - santé - environnement, coeff. 1

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante.

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Maintenance des véhicules automobiles option véhicules particuliers (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Après-vente automobile option véhicules particuliers
- BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
- BTS Moteurs à combustion interne

en savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du transport et de la logistique » et « Les métiers de la mécanique ».

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.